

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



fam  
FONDATION AVENIR  
MILLEUR AU TOGO

## Conseil de fondation (Suisse)

Franck Simond, Président  
Michel Cuendet, Secrétaire  
Jean-Jacques Hofstetter, Trésorier  
Catherine Scarna, Membre  
Alicia Bardet, Médecin, Membre

## Organisation des missions humanitaires (Suisse)

Patrick Signorell, Psychologue  
Katell Bosser, Infirmière et rédactrice

## Comité (Togo)

Bobo Agbessimé, Président  
Peter Agbessimé, Vice-président  
Komi Félix, Secrétaire  
Pablo Agbogban, Trésorier  
Dr Koudaya Kokouvi, CHP Kpalimé, Médecin conseil  
Modeste Hodo, Assistant médical

## Collaborateurs au Togo

Patience Gameli, Infirmière  
Ebuva Amedomé, Aide infirmier

## Membres d'honneur

Komlan Clément Nunyabu, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat de la République du Togo  
Suzanne Aho, Ministre de la santé de la République du Togo 2000-2006  
† Yawo Edem Victor Samtoui, Président du Conseil d'Administration de l'hôpital de Kpalimé  
Jean-Philippe Rapp, Journaliste  
† Philippe Dahinden, Journaliste  
Jérôme Bénédicte, Avocat  
Bernard Camandona, Entrepreneur  
Pierre Cavin, Entrepreneur  
Maurice Gross, Notaire  
Raphaël Manrique, Graphiste  
Catherine Scarna

## FAM Fondation Avenir Meilleur au Togo

Case postale 212  
1028 Préverenges  
Switzerland  
www.fam-togo.org



Les photographies publiées dans ce rapport ont été prises par les membres de la fondation

Les jours passent mais ne se ressemblent pas.

Hier encore, nous étions tout petits. Nous nous demandions si nous pouvions atteindre les nobles objectifs que nous nous sommes fixés. Aujourd'hui nous sommes fiers de constater que nous grandissons et que les projets de FAM portent des fruits.

Les projets prennent d'année en année des proportions plus grandes, les bénéficiaires des soins, des opérations, des formations scolaires, universitaires et professionnelles et des projets agro-pastoraux sont de plus en plus nombreux. Nous sommes plus que jamais sollicités car nos actions ont atteint même les hameaux les plus reculés.

Malgré nos efforts de limiter les demandes au moyen de nos possibilités, l'état, soit d'un patient présentant les signes de la mort si aucune action n'est entreprise, soit d'un élève qui risque d'abandonner sans un soutien d'autrui, nous oblige à nous plier. C'est ce qui explique les budgets assez lourds que nous sommes contraints de soumettre ces derniers temps.

Nous tenons à remercier du fond de nos cœurs les généreux donateurs, les membres actifs et sympathisants de leur altruisme et leur sensibilité. Quant au Conseil de Fondation dont les membres sont bénévoles, nous leur adressons toutes nos reconnaissances pour leur disponibilité à être à l'écoute des cris de détresse des pauvres populations togolaises. Aujourd'hui encore nos registres sont pleins de demandes.

Bien évidemment, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas procurer le bonheur au monde mais nous pouvons quand même donner des joies. Même si nous ne pouvons pas soulager complètement la misère, nous pouvons néanmoins rétrécir le cercle de la pauvreté. Chaque année qui passe constitue de nouveaux rayons qui s'ajoutent aux étoiles de la Fondation avenir meilleur.

Merci de votre indéfectible soutien.

## Le Comité togolais

Avec ce message venu du Togo nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de nos activités en 2012, ainsi que les comptes.

Votre soutien est précieux. Merci.

## Le Conseil de Fondation

Franck Simond  
Président

Michel Cuendet  
Secrétaire

Jean-Jacques Hofstetter  
Trésorier

Alicia Bardet  
Médecin, Membre

Catherine Scarna  
Membre



## Envisager un avenir meilleur au Togo

### Lieu d'activités

Canton de Kuma, au Togo, région montagneuse, rurale et isolée  
8 villages, 20 000 habitants

### Mission

**Permettre aux villageois isolés de recevoir des soins médicaux**

**Favoriser la scolarisation des enfants et la formation des jeunes**

**Promouvoir la réalisation de micro-projets pour améliorer la vie quotidienne**

**Organiser des missions humanitaires médicales bénévoles**

Pour l'instant la fondation agit auprès des 20'000 habitants du Canton de Kuma qui se trouve dans une région montagneuse et rurale en proie à une très grande pauvreté. Situés à une trentaine de km de la ville de Kpalimé, les 8 villages de Kuma sont éloignés des routes et isolés : Bala, Apoti, Tokpli, Konda, Dovota, Dunyo, Adamé et Apéyémé.

**La santé est la mission principale de la fondation, qui y consacre une grande partie de ses ressources afin de rendre les soins accessibles à tous les villageois.**

### Les soins itinérants

Activité quotidienne de la Fondation, les soins itinérants ont été prodigués cette année encore dans les huit villages du canton de Kuma par l'Assistant médical HODO Modeste et l'infirmier AMEDOME Ebuva. Une ou deux fois par mois, les consultations dans les villages sont prodiguées par le Médecin-conseil de la FAM, le Docteur KOUDAYA Kokouvi, Chef de service du département de la Médecine générale au CHP de Kpalimé. L'objectif de ces soins est d'une part, de rehausser la prestation des soins dans les dispensaires des villages où il n'y a pas d'Assistant médical et de l'autre, de favoriser l'accessibilité des soins à cette couche de population paysanne, isolée et pauvre. Le nombre des consultations a augmenté, en 2012, la Fondation a enregistré au total 1615 consultations réparties comme suit :  
524 consultations au dispensaire d'Etat à Kuma-Apoti (une fois par semaine)  
348 consultations au dispensaire d'Etat à Kuma-Konda (une fois par semaine)  
743 consultations au dispensaire de la Fondation à Kuma-Dunyo (deux fois par semaine).

### La gestion du centre de santé à Kuma-Dunyo

Ce centre que la Fondation gère suivant la politique sanitaire de l'Etat togolais fait toujours ses preuves grâce à l'infirmière GAMELI Abra Dzigbodi. C'est un centre qui est au service quotidien de la population de Kuma-Dunyo, Kuma-Dovota et leurs fermes environnantes. Au cours de l'année 2012, 1225 consultations, ont été prodiguées et dix-huit accouchements ont été réalisés à Kuma-Dunyo.

### Opérations chirurgicales

Le nombre de patients ayant bénéficié d'une opération chirurgicale gratuite ne cesse d'augmenter au fil des années. En 2012, 82 patients ont été opérés, ce qui porte l'effectif total des bénéficiaires des opérations chirurgicales de la Fondation depuis sa création à 432 patients. Les opérations ont été effectuées à l'hôpital BESTHESDA d'Agou et au CHP de Kpalimé. Certains patients ont été dépistés lors des consultations médicales de la Fondation, d'autres malades indigents sont venus au siège de la Fondation pour en solliciter.

### Les caisses de soins d'urgence

80 personnes ont bénéficié d'un prêt auprès de la caisse d'urgence de leur village, afin de pouvoir se soigner malgré le manque de moyens immédiats. Le principe du prêt sans intérêt et du remboursement fonctionne bien.

### Soins entièrement gratuits

Le paiement des frais de médicaments à certains patients les plus démunis est presque devenu une habitude. Ces patients, venus eux-mêmes au CHP de Kpalimé, sans le recours à la FAM, ne pouvaient pas se faire soigner. Le suivi des 14 patients d'épilepsie s'est encore fait cette année avec les médicaments que nous achetons régulièrement en Suisse.

Une jeune élève de Kuma Tokpli au nom d'AGBATO Donga, travailleuse mais ayant des problèmes de vue a bénéficié de verres médicaux.

### Voici comment votre don peut être utilisé :

CHF 150.- à 200.-

Opérer et guérir un malade

# ÉDUCATION ET FORMATION

## Paiement des écolages

En 2012, la Fondation a utilisé plus de 1.500.000 CFA, soit environ 2.800 CHF, pour payer l'écolage à 125 élèves et étudiants, dont 26 à l'université, 48 dans les lycées, 32 dans les collèges et 19 dans les primaires confessionnelles. Les écolages ne sont pas remis aux élèves, mais directement payés dans les établissements scolaires par le Comité directeur de la Fondation afin de présenter les concernés aux responsables des établissements pour un meilleur suivi. Plus de 90% des bénéficiaires sont admis en années supérieures.

## Fournitures scolaires

En 2012, la Fondation a acheté les fournitures à 265 élèves du primaire au lycée, avec un budget de 700.000 CFA, soit environ 1.300 CHF. Ces dons sont constitués des cahiers de toutes gammes, des stylos, des ensembles géométriques, des ardoises, des règles... Il s'agit des élèves nécessiteux mais assidus au travail des 8 villages du canton de Kuma, de la commune de Kpalimé et des villages environnants. Les kits sont remis directement dans ces villages sous les regards attentifs des Chefferies, des Comités Villageois de Développement, et des Comités des Parents d'élèves.

## Soutien aux enseignants volontaires bénévoles

La Fondation a répondu à deux demandes de soutien pour les enseignants volontaires en 2012, l'une venant du CEG de Kuma-Apeyémé où travaillent deux enseignants bénévoles et l'autre émanant de l'école primaire publique de Kuma-Apoti. Au total une enveloppe financière de 500.000 CFA, soit environ 930 CHF a été octroyée aux cinq enseignants volontaires.



### Voici comment votre don peut être utilisé:

CHF 50.- à 100.-

Écolage, fournitures scolaires d'un élève pour une année

CHF 100.- à 200.-

Formation scolaire supérieure ou professionnelle pour une année

# DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Le soutien aux micro-projets agro-pastoraux et à la formation artisanale constitue un domaine non négligeable de nos objectifs. Chaque année nous répondons favorablement à des projets pour l'amélioration des conditions de vie des populations isolées et démunies, notamment dans l'amélioration de l'alimentation et aussi dans la formation des jeunes qui n'ont pas les moyens nécessaires de payer une formation artisanale. En 2012 nous avons soutenu :

## Élevage de volailles

Le projet de l'élevage des poules pondeuses de Edem AGBEME, dans la préfecture de Kpélé, a été soutenu par FAM, lors de la période de pontes. L'apport a consisté à l'approvisionnement des céréales pour l'alimentation des volailles.



L'élevage de Edem Agbeme

## Vente de bijoux

L'objectif de notre aide est de permettre à une jeune fille, Enyonam, GUENOUKPATI, qui n'a pas pu poursuivre sa scolarité, de se former en art du commerce.

## Atelier de couture

Ce projet soumis à notre Fondation par «Couture les trois Frères» a retenu particulièrement notre attention, d'autant plus qu'il vise à former gratuitement les jeunes déshérités. Nous avons accordé un prêt pour l'achat des machines et du matériel de travail.

### Voici comment votre don peut être utilisé:

CHF 100.- à 200.-

Soutien au lancement d'un projet de développement villageois

CHF 300.- à 500.-

Participation à la réalisation d'un projet de développement villageois

# DONS ET SOUTIEN

## Une ambulance à Adéta

Le 30 mars 2012, les populations de la préfecture de Kpélé ont réceptionné à Adéta, qui est le second plus grand centre de la région, une ambulance médicalisée de la part de la fondation FAM. **Ce don a été l'œuvre de Bernard CAMANDONA**, membre d'honneur de la Fondation. Depuis lors, l'ambulance a servi à l'évacuation de dizaines de patients au centre hospitalier de Kpalimé ou au CHU de Lomé. Les pathologies les plus

concernées sont les souffrances fœtales aiguës, les hémorragies de la délivrance et les accidents vasculo-cérébraux (AVC). Les populations de Kpélé apprécient les services de l'ambulance sans lesquels les patients pourraient perdre leur vie. Elles réitèrent leurs remerciements aux généreux donateurs et promettent d'en prendre grand soin afin qu'elle puisse servir aussi longtemps que possible.



## Les entreprises et organisations qui nous soutiennent

Un merci particulier pour leur générosité à CCHE Architecture et Design SA à Lausanne, Danpi Sàrl à Sion, Essima Etanchéité SA à Neuchâtel, Gestrust SA à Genève, Gérance Borgeaud A. SA à Lausanne, JJH Cusines Diffusion SA à Lausanne, Isotosi AG à Sierre, Restaurant l'Empire du Dragon à Saint-Sulpice, Marmillod SA au Mont-sur-Lausanne, Menuiserie Ducommun SA à Lausanne, Jader Piovano Etanchéité à Yverdon-les-Bains, Pushkar Productions Sàrl à Genève.

## Une date à retenir

Samedi 10 mai 2014 à Echichens - Soirée de soutien

Spéciale 10 ans d'aide humanitaire au Togo

# ÉVÉNEMENTS

## Échange Suisse-Togo - Perfectionnement médical

Grâce à un partenariat avec le CHUV, notamment avec **le Professeur Leyvrat et le Professeur Zambelli**, **le Docteur Gamal Ayouba**, Chef du service de chirurgie de l'Hôpital de Kpalimé a pu suivre un stage de perfectionnement d'une année dans le Service d'orthopédie et traumatologie de l'Hôpital de l'Enfance.

## Missions au Togo

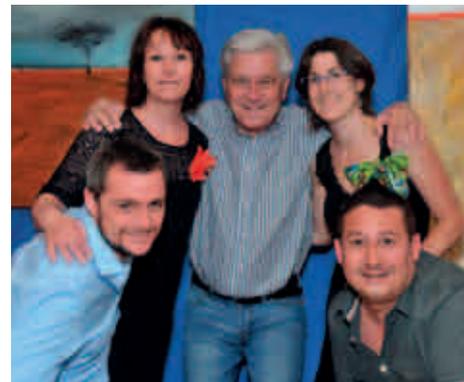
**Franck Simond** s'est rendu à deux reprises au Togo en 2012, afin de vérifier la bonne utilisation des fonds et le bon déroulement des activités.

## Soirée de soutien

C'était le samedi 5 mai 2012 à Préverenges. Près de 300 personnes sont venues témoigner leur soutien, en compagnie du journaliste **Jean-Philippe Rapp** et du regretté **Philippe Dahinden**. **Le Docteur Gamal Ayouba**, Chef Chirurgien à l'Hôpital de Kpalimé au Togo a apporté son témoignage.

## Changement de membres au Conseil de fondation

Tout en restant actifs au sein de la fondation, **Jenny Simond et Vincent Maison** ont décidé de se retirer du Conseil. **Michel Cuendet et Alicia Bardet, Médecin** nous ont rejoint.



## Presse

Le dossier de presse complet est publié sur notre site [www.fam-togo.org](http://www.fam-togo.org)

## Journal de Morges

Vendredi 25 mai 2012

## Un avenir meilleur pour le Togo

### PRÉVERENGES

La «Fondation Avenir meilleur au Togo» essaie d'améliorer le quotidien des gens.

Fondée en 2005 par Franck Simond, suite à un voyage humanitaire, la «Fondation Avenir meilleur au Togo» (FAM) vise à

apporter des soins médicaux aux villageois, à favoriser leur scolarisation et à améliorer leur quotidien. Ils souhaitent aussi organiser des missions humanitaires médicales constituées de bénévoles afin d'apporter une aide précieuse

à ces personnes dans le besoin. La fondation aide pour le moment les 20 000 habitants d'un canton suisse «Koinin» qui est très isolé et atteint d'une grande pauvreté. Un dispensaire, géré par la «FAM», a été créé et un médecin itinérant voyage pour apporter des soins à ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

La fondation a organisé sa septième soirée de soutien humani-

taire, samedi 5 mai à Préverenges. Plus de 250 personnes étaient présentes et une vingtaine de bénévoles ont travaillé pour la réussite de la soirée. Animée par les journalistes Philippe Dahinden et Jean-Philippe Rapp, elle a remporté un grand succès.

### Aide nécessaire

Le docteur Gamal Ayouba, qui est chirurgien chef à l'hôpital de Kpa-



Le docteur Gamal Ayouba et Philippe Dahinden. Daniel Scarpa

limé au Togo, est venu exprimer à propos des conditions sanitaires du pays. Cela a permis aux invités de comprendre la nécessité de l'aide que la fondation apporte.

Le bénéfice de la soirée sera utilisé pour organiser plus de soins médicaux itinérants, financer les opérations chirurgicales, faciliter l'accès aux soins et permettre la scolarisation des enfants.

S.L.

Le nouveau Conseil de fondation: Michel Cuendet, Catherine Scarpa, Jean-Jacques Hofstetter, Alicia Bardet, Franck Simond

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

# PROFITS ET PERTES 2012

	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF	CHF	CHF
<b>Liquidités</b>	<b>29'051.22</b>	<b>36'607.69</b>
- Caisse en Suisse	150.00	100.00
- Caisses au Togo	1'250.00	2'897.35
- Postfinance	11'995.72	18'852.58
- Banque Cantonale Vaudoise	10'635.50	12'082.30
- Caisse d'épargne au Togo	84.50	84.50
- Ecobank à Lomé au Togo	4'935.50	2'590.96
<b>Créances</b>	<b>2'920.00</b>	<b>3'583.80</b>
- Débiteurs en Suisse	2'200.00	2'863.80
- Caution bail maison FAM au Togo	720.00	720.00
<b>Autres créances</b>	<b>6'255.67</b>	<b>6'224.42</b>
- Parts sociales Coopérative de la Maison du Peuple	100.00	100.00
- CEDC Banque (capital et fonds de secours)	6'155.67	6'124.42
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3'580.00</b>	<b>1'080.00</b>
- Actifs transitoires et produits à recevoir	3'580.00	1'080.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>41'806.89</b>	<b>47'495.91</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>41'806.89</b>	<b>47'495.91</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>1'910.90</b>	<b>779.85</b>
- Créanciers	1'910.90	779.85
<b>Fonds et provisions</b>	<b>900.00</b>	<b>900.00</b>
- Fonds d'urgence missions au Togo	900.00	900.00
<b>TOTAL DES FONDS ETRANGERS</b>	<b>2'810.90</b>	<b>1'679.85</b>
Capital	5'000.00	5'000.00
Résultat reporté	40'816.06	28'683.34
Résultat net de l'exercice	-6'820.07	12'132.72
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>38'995.99</b>	<b>45'816.06</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>41'806.89</b>	<b>47'495.91</b>

	2012	2011
	(01.01.12 - 31.12.12)	(01.01.11 - 31.12.11)
	CHF	CHF
<b>Cotisations</b>	<b>11'273.05</b>	<b>8'794.75</b>
- membres fondateurs	400.00	400.00
- membres actifs en Suisse	6'400.00	5'600.00
- couverture des frais de voyages par les membres fondateurs	4'473.05	2'794.75
<b>Donations</b>	<b>21'815.95</b>	<b>28'247.30</b>
- dons divers	21'815.95	28'247.30
<b>Dons spécifiques à des projets</b>	<b>3'545.25</b>	<b>3'796.85</b>
- Participation soins - santé publiques	150.00	500.00
- Participation ambulances / équipements médicaux Club Kiwanis	0.00	1'000.00
- Participation véhicule/moto utilisée pour les soins	700.00	0.00
- Participation formations	995.25	596.85
- Participation location maison de la Fondation à Kpalime Togo	1'700.00	1'700.00
<b>Produits divers</b>	<b>21'154.55</b>	<b>29'549.00</b>
- repas de soutien (inscriptions, bar, etc)	20'362.55	28'281.00
- ventes de calendriers, artisanat, t-shirts, etc	792.00	918.00
- organisation de missions/voyages	0.00	350.00
<b>Total des produits opérationnels</b>	<b>57'788.80</b>	<b>70'387.90</b>
<b>Dépenses pour les projets</b>	<b>55'899.41</b>	<b>51'792.41</b>
- repas de soutien	13'538.95	17'715.87
- calendriers, artisanat, t-shirts	1'198.85	310.00
- programme comptable	213.85	213.85
- autorisations, taxes logo, déplacements	3'767.45	2'500.10
- soins - santé publique - ambulances - développement	24'347.35	23'005.65
- missions bénévoles	0.00	502.00
- formations scolaires, professionnelles, médicales	10'598.96	5'862.94
- location maison de la Fondation à Kpalime Togo	2'234.00	1'682.00
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>3'976.95</b>	<b>3'409.55</b>
- salaires au Togo	1'277.00	1'555.00
- frais de bureau, ports, téléphones	1'624.95	962.55
- surveillance des fondations	350.00	350.00
- autorisations et taxes	725.00	542.00
<b>Frais de voyages *</b>	<b>4'473.05</b>	<b>2'794.75</b>
- avion, hébergement, restauration	4'473.05	2'794.75
<b>Total des charges opérationnelles</b>	<b>64'349.41</b>	<b>57'996.71</b>
Intérêts bancaires actifs	-42.95	-75.30
Charges financières	302.41	333.77
<b>Résultat financier net</b>	<b>259.46</b>	<b>258.47</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-6'820.07</b>	<b>12'132.72</b>

Les comptes ont été révisés par la Fiduciaire Daniel Burnand SA à Lausanne. le rapport est publié sur notre site [www.fam-togo.org](http://www.fam-togo.org)

\* compensés par le produit couverture des frais de voyages par les membres fondateurs, en respect de l'article 24 du Règlement interne de la Fondation

# VOTRE DON CHANGE DES VIES

En 2012 :

2840 consultations médicales

82 guérisons par intervention chirurgicale

18 accouchements au dispensaire médicalisé

390 élèves soutenus scolairement

3 projets de développement villageois



**Chaque franc reçu est utilisé dans sa totalité  
pour soulager les populations togolaises**

**Merci de votre contribution**

**FAM Fondation Avenir Meilleur au Togo - CP 212 - 1028 Préverenges  
[www.fam-togo.org](http://www.fam-togo.org) - CCP 17-166123-9**

La conception graphique de ce rapport a été réalisée bénévolement

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**  
sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres du conseil de  
**LA FONDATION AVENIR MEILLEUR (FAM) AU TOGO**

Préverenges

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

---

Lausanne, le 21 mai 2013

FIDUCIAIRE DANIEL BURNAND S.A.

  
F. BONVIN  
(expert réviseur agréé)

Annexes :

- Comptes annuels 2012 (Bilan, compte de profits et pertes, annexe)



CH-3003 Bern, GS-EDI

Fondation Avenir Meilleur (FAM)  
au Togo  
c/o Franck Simond  
C. P. 212  
1028 Préverenges

Référence: 3408 - RR (à rappeler dans toute correspondance)  
Tél: 031 322 80 42, Fax: 031 322 80 32  
Collaborateur(trice) responsable: Renaud Rini  
Bern, le 15 août 2013

#### Rapport de gestion pour l'année 2012

Monsieur,

Vous nous avez remis le rapport de gestion de la fondation susmentionnée accompagné du rapport d'activités, des comptes et de leurs annexes et du rapport de l'organe de révision. Le conseil de fondation a approuvé ce rapport le 31 mai 2013.

Nous avons examiné ces documents conformément à notre devoir de surveillance (art. 84, al. 2 CCS). N'ayant constaté aucun dysfonctionnement apparent, nous n'avons pas de remarque à faire au sujet de la gestion de la fondation durant l'année comptable 2012.

Nous vous signalons pour mémoire que l'examen et l'évaluation du compte rendu par l'autorité fédérale de surveillance ne déchargent pas les organes de la fondation de leur responsabilité de gestion au sens du droit civil.

En application de l'article 3 de l'Ordonnance du 24 août 2005 sur les émoluments perçus par l'autorité fédérale de surveillance des fondations, vous êtes tenus d'acquitter un émolument de **350 CHF** pour l'examen des documents que vous nous avez transmis. Vous voudrez bien le faire au moyen du bulletin de versement annexé dans un délai de 30 jours dès réception de la présente.

Enfin, nous avons constaté qu'un règlement de la fondation a été adopté le 3 juillet 2006. Afin que nous puissions examiner et éventuellement approuver ce règlement, nous vous prions de nous transmettre le procès-verbal attestant la décision du Conseil de fondation d'adopter le règlement, ainsi que trois exemplaires du règlement, datés et dûment signés par les personnes compétentes (il n'est pas exigé d'acte authentique), d'ici au **27 septembre 2013**. Nous nous chargerons de communiquer un exemplaire au Registre du commerce.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.



Renaud Rini

Annexe: facture